



Reconnue d'utilité publique



LIVRET D'ACCUEIL

Foyer d'accueil médicalisé - **Le Poët-Laval**



Bienvenue à vous !

Toutes les équipes du foyer d'accueil médicalisé *Le Bastidou* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous offrir au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être personnel.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement et les détails de la vie pratique.

Nous vous invitons à le lire et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre à vos questions.

Vous accompagner dans vos choix de vie et d'activités, assurer votre sécurité, respecter votre intimité, tels sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction



L'établissement propose 55 places d'accueil en hébergement permanent.



Votre cadre de vie

Le foyer d'accueil médicalisé *Le Bastidou* est situé dans le village Le Poët-Laval, au cœur de la Drôme provençale. Il bénéficie d'un environnement calme et verdoyant.

Établissement pluridisciplinaire et compétent dans la prise en charge de personnes qui souffrent de troubles psychiques, il dispose de 55 chambres réparties dans quatre unités.

Le personnel accompagne chaque résident dans la mise en place d'un projet

de vie personnalisé destiné à développer l'autonomie et les liens sociaux.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et puissiez bénéficier d'une prise en charge adaptée à vos besoins.



Chez vous, pour vous

D'une superficie de 20 à 30 m², toutes les chambres bénéficient d'une vue sur le parc et sont équipées d'une salle de bains. Pour vous y sentir en sécurité, chacune dispose d'un système d'appel d'urgence qui vous permet d'entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Vous pouvez aménager et décorer votre chambre comme vous le souhaitez. Télévision, téléphone et Internet peuvent être installés à votre demande. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien de l'établissement ; vous devrez apporter votre téléviseur et votre ordinateur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous. Vous pouvez recevoir votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

Le rez-de-chaussée de la résidence est réservé à la vie en commun, aux repas, aux animations.

Une bibliothèque, un espace de balnéothérapie, des salons, une salle polyvalente sont à votre disposition pour vous détendre, participer à des activités et partager des moments agréables.

À savoir

- Le personnel en charge de l'entretien et de l'hygiène assure **le ménage** quotidien des chambres et des espaces communs. L'entretien de l'espace privé est important, à ce titre vous serez amené(e) à participer au nettoyage de votre chambre.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence et du parc sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Les résidents qui le souhaitent peuvent demander à rencontrer **un ministre du culte** de leur confession et participer aux offices.
- **Un salon de coiffure** est ouvert tous les après-midi au sein de l'établissement. Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- Vous pouvez déposer vos objets de valeur dans **le coffre** de la résidence.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par un membre de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.





Chaque personne fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Accueillir, écouter, soutenir, apporter des soins, apaiser les inquiétudes lorsqu'elles se manifestent : tel est le rôle de l'équipe pluridisciplinaire de la résidence *Le Bastidou*. L'objectif est de vous permettre de retrouver l'énergie et les ressources nécessaires à votre équilibre.

Lors de votre admission, vous rencontrerez :

- **l'équipe administrative**, composée de la directrice, du cadre éducatif, de l'infirmière coordinatrice et d'une secrétaire ;
- **l'équipe soignante**, constituée d'infirmiers diplômés d'État, d'aides-soignants, d'agents de soins et de secrétaires médicales ;
- **l'équipe médicale et paramédicale**, comprenant un psychiatre, un médecin généraliste, un psychologue, une ergothérapeute et une art-thérapeute ;
- **l'équipe éducative** composée d'éducateurs spécialisés, de moniteurs-éducateurs, d'animateurs et d'aides médico-psychologiques ;
- **les personnels des services logistiques** : référente cadre de vie, agents de service logistique et agent de maintenance.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les repas sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Hormis le petit déjeuner, les repas sont pris en commun au restaurant :

- petit déjeuner dans les chambres de 7h30 à 8h30 ;
- déjeuner à 12h ;
- goûter/collation à 16h ;
- dîner à 18h30 ;
- collation à 22h.

Si votre état de santé l'exige, des plateaux sont servis dans les chambres.

Les visites

Votre famille et vos amis sont les bienvenus, leur présence à vos côtés est importante. Ils peuvent venir vous rendre visite tous les jours et déjeuner dans l'établissement. Des menus gourmands sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance. Avec un accord préalable de la direction et selon les possibilités d'accueil, il est possible de recevoir l'un de vos proches pour la nuit : un lit d'appoint sera installé dans votre chambre et il pourra prendre son repas avec vous.

Les activités

De nombreuses activités encadrées par des animateurs professionnels, des éducateurs et des personnels paramédicaux sont proposées quotidiennement : ateliers mémoire, gymnastique douce, ateliers cuisine, nutrition, loisirs créatifs, art-thérapie, repas à thèmes, sorties et visites. Des associations interviennent régulièrement au sein de la résidence pour animer des ateliers divers : musique, danse, théâtre, cours d'informatique...

Individuelles ou collectives, ces activités ont pour objectifs de développer les potentialités de chacun, de favoriser l'autonomie et la créativité, de faciliter l'ouverture sur la vie sociale et culturelle. L'accompagnement proposé est respectueux du rythme, des capacités et des attentes de chacun.

Tranquillité et confort de chacun

Il est essentiel de respecter la tranquillité de l'établissement. Vous devez veiller à ne pas être bruyant en utilisant vos radio, télévision, téléphone ou en accueillant vos proches, ceci afin de préserver le sommeil et l'intimité de chacun. Lors de votre admission, un règlement intérieur vous sera remis.

Pour respecter les prescriptions liées aux traitements médicaux, les boissons alcoolisées sont strictement interdites dans l'établissement.

Vivre ensemble en toute sécurité

Pour votre sécurité, pour votre santé et celle des autres, veuillez respecter l'interdiction de fumer dans les locaux (décret n° 2006-1386 du 15 novembre 2006).

Le règlement relatif à la sécurité incendie s'impose à tous, résidents, personnels et visiteurs. Les salariés de l'établissement ayant suivi une formation de sécurité incendie indiqueront les instructions à suivre en cas de nécessité. En cas d'alerte, il est recommandé de rester calme et de suivre les consignes prévues à cet effet.

Les sorties et vacances

À tout moment vous pouvez sortir déjeuner ou aller vous promener. Prévenez-nous simplement de votre absence. Vous pouvez aussi partir en week-end ou en vacances avec votre famille. Des remboursements de frais de transports sont possibles sous conditions. Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.



La gestion de l'argent personnel

Sont à votre charge les petites dépenses (produits d'hygiène et de beauté, sorties personnelles et menus achats divers) mais également les dépenses telles que le coiffeur, les vêtements, les meubles ou la décoration pour votre chambre, les séjours de vacances... L'éducateur spécialisé vous aidera dans la gestion de votre argent de poche.

Vie privée

Vous pouvez souhaiter nouer des relations affectives avec un autre résident ou une personne extérieure à l'établissement. Les personnels doivent respecter votre intimité, dans le cadre d'une relation consentie librement et de manière éclairée. Le personnel médical pourra répondre à toutes vos questions.



La qualité des soins

La résidence *Le Bastidou* garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés en lien avec les autorités de tarification (conseil départemental et agence régionale de santé).

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement en matière de prise en charge psychiatrique. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives de la directrice. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins (y compris urgents) que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués.

Des conventions de partenariat médical permettant d'établir des complémentarités et d'instituer des réseaux de soins ont été signées avec les centres hospitaliers de Valence, Saint-Vallier, Montélimar, l'établissement médical de La Teppe et les différents réseaux de soins drômois.

Pédicure, podologue, orthophoniste peuvent également venir vous prodiguer sur place leurs soins qui seront alors à votre charge. Un dentiste assure également des consultations de dépistage.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel de l'établissement se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

Modalités d'admission et de facturation

Une visite de préadmission est obligatoire. Elle s'effectue avec le médecin psychiatre. Une période d'essai d'un mois renouvelable est alors décidée. Les formalités administratives vont permettre la prise en charge partielle ou totale des frais du résident. *Le Bastidou* est un établissement habilité à l'aide sociale, et toute entrée ne peut être faite qu'après l'obtention d'une notification de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

Les documents nécessaires à votre admission sont les suivants :

- une fiche d'état civil ou un extrait d'acte de naissance ;
- une carte d'assuré(e) social(e) et civil(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- un justificatif de ressources : titres de pension ou de retraite et dernier avis de non-imposition ;
- un dossier médical ;
- une notification MDPH avec orientation FAM ;
- une copie du jugement en cas de tutelle ou curatelle.

Il est également important d'apporter :

- son carnet de santé ;
 - sa carte de groupe sanguin ;
 - ses examens radiologiques ;
 - son nécessaire de toilette (serviettes, gants, savons, etc.) ;
 - son linge personnel.
- En fonction de votre santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :
- l'allocation aux adultes handicapés ;
 - l'aide personnalisée au logement (APL).

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 17h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale** qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans le hall d'accueil).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie. Il vous permettra de faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, il vous est remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie et le règlement de fonctionnement de l'établissement. Vous pouvez faire appel, en vue de défendre vos

droits, à une personne qualifiée. Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement des maltraitances : le 3977.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Décembre 2021. Crédits photo : Arnaud Calais
Réalisation : hand'M

Moyens d'accès : Route : D540.

SNCF : gare de Montélimar.

Le Bastidou

Foyer d'Accueil Médicalisé

65, route du Bastidou – 26160 Le Poët-Laval

Téléphone : 04 75 91 00 30 – Fax : 04 75 91 00 06

Courriel : lebastidou@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 122 établissements et plus de 6 500 salariés, elle est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org